



CONSEIL
DE QUARTIER
VANIER

MÉMOIRE SUR LA
DÉMARCHE DE RÉVISION DES PRATIQUES ET DU
FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

par le Conseil de quartier de Vanier

Adopté le 20 février 2023

INTRODUCTION

Le Conseil de quartier de Vanier vous transmet par le présent mémoire ses commentaires et observations concernant la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier à la Ville de Québec ¹.

D'abord, nous tenons à rappeler que tous les administrateurs et administratrices agissent à titre bénévole bien qu'ils soient des « élus » par leurs pairs dans leurs quartiers respectifs. Nous voulons que la Ville de Québec réalise qu'elle nous impose un « rythme » de travail très élevé pour des personnes bénévoles avec toutes les consultations, les séances d'information, la rédaction de mémoires sur différents sujets, la participation à des comités de travail thématiques avec des délais souvent trop courts, avec en plus les dossiers d'études propres à notre conseil de quartier. Toutes ces rencontres se déroulent parfois durant la journée de travail, parfois en soirée. Ce n'est pas évident pour un travailleur « actif » d'être autant disponible. Bien sûr, toutes ces rencontres sont sur une base volontaire et elles sont toujours très intéressantes...

Pour réaliser notre réflexion sur le sujet en question, nous nous sommes principalement référés aux documents « Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier » ainsi que des résultats du questionnaire en ligne. Nous nous attarderons principalement sur les points que nous jugeons importants et favorables ou défavorables parmi les cinq thèmes suivants :

1. Relations avec l'administration municipale
2. Mobilisation et soutien aux administrateurs
3. Révision des règlements actuels
4. Projets d'initiative
5. Outils et pratiques de communication.

Référence :

- 1 [Participation citoyenne - Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier \(quebec.qc.ca\)](https://quebec.qc.ca/participation-citoyenne-demarche-revision-pratiques-fonctionnement-conseils-quartier)

1. Relations avec l'administration municipale

En général, nous sommes en accord avec les points soulevés.

Nous vous faisons remarquer que plusieurs conseils de quartier ont demandé dans le passé à être impliqués plus en amont sur des dossiers importants pour leurs milieux de vie. Depuis peu, il est possible d'avoir accès à un rapport de rétroaction à la suite des demandes de consultations. C'est très apprécié et très important pour la motivation des administrateurs-trices. Après tout, nous passons plusieurs heures à étudier, à discuter, à rédiger un mémoire, à le présenter en personne à l'occasion. Avoir accès à un rapport de rétroaction peut permettre à ces administrateurs-trices de mieux comprendre les décisions de la Ville sur certains aspects d'un dossier et parfois éviter de répéter une erreur similaire pour un autre dossier.

Selon le sondage en ligne, nous sommes également **en accord** :

- Pour qu'il y ait une meilleure collaboration entre les professionnels de la Ville et les conseils de quartier. Nous réitérons toujours plus de transparence.
- Intéressant et très pertinent que le conseiller-e municipal-e nous partage le plan d'investissement quinquennal, avec en plus une présentation particulière des projets à venir dans notre quartier respectif.
- **Qui joue le rôle de la courroie de transmission** : la conseillère municipale ou la conseillère en communication partagée avec les professionnels de la Ville ? Nous pensons que cette identité devrait être éclaircie.
- Depuis quelques mois, nous remarquons une amélioration au suivi des demandes de notre part, mais nous apprécierions aussi avoir des réponses plus élaborées.
- Important et essentiel que soit déposé au moins mensuellement nos résolutions auprès du Conseil d'Arrondissement.

2. Mobilisation et soutien aux administrateurs

En général, nous sommes en accord avec les points soulevés.

Nous sommes satisfaits que le montant annuel pour le budget de fonctionnement soit maintenant rehaussé à \$2500., somme qui n'avait pas été indexée depuis les débuts de la formation des conseils de quartier. Nous espérons que cette somme sera indexée dans l'avenir sur une base plus fréquente.

Au niveau du fonctionnement des conseils de quartier, il serait intéressant que nous puissions avoir accès à une « allocation » raisonnable une fois par année pour tous les administrateurs-trices pour tenir une activité de socialisation de groupe. Cette activité permettrait de créer des liens et de renforcer la motivation des administrateurs-trices ainsi qu'une forme de reconnaissance de leur travail tout au long de l'année.

Dans le même ordre d'idée, en vue d'une meilleure compréhension pour tous, il serait utile d'avoir accès à **des lignes directrices écrites** sur tous les aspects financiers et administratifs, incluant les projets d'initiative, plutôt que d'avoir à les demander au compte-goutte.

Nous estimons très important de pouvoir être informé-e-s et **consulté-e-s PLUS TÔT** dans la mise sur pied d'une démarche de participation. En vous rappelant que nous sommes tous des bénévoles et que la gestion du temps est importante pour tous. Pouvoir planifier des réunions d'une durée raisonnable, soit environ 2 hres, est essentiel. Il faut en plus considérer que souvent, des comités pléniers sont à l'horaire dans le courant d'un mois pour permettre de mieux discuter librement ensemble, et par conséquent raccourcir les réunions officielles.

Il est important également que nous ayons un délai minimal de 60 jours et idéalement de 90 jours pour toute demande d'opinion et/ou de consultation. Ceci nous permettrait d'analyser adéquatement le sujet, d'obtenir des réponses à nos questions au préalable pour prendre une décision favorable ou non ou encore pour rédiger un mémoire sur le sujet, le tout après des discussions en plénier entre les administrateurs.

De là l'importance de connaître au moins sur un **horizon de 6 mois à l'avance**, le nombre de demandes d'opinion, de consultations et/ou d'informations et ce, pour chaque mois, tout en sachant qu'il pourrait y avoir place à de la flexibilité pour des changements à court terme. Cela démontrerait un signe de respect pour tout le travail des administrateurs-trices.

Un autre aspect très important serait de favoriser la collaboration entre les conseils de quartier. Dans le passé, la Ville a déjà organisé sur une base annuelle des conférences de président-e-s des conseils de quartier, afin de partager des sujets et des solutions en commun. La charge de travail des administrateurs-trices est déjà suffisamment lourde et

que nous ne pouvons pas financer ce genre d'activités avec nos propres budgets de fonctionnement. Les tables de concertation exercent un rôle très important particulièrement sur un thème très spécifique.

Selon le sondage en ligne, nous sommes **en accord** :

- Avec la nécessité d'un programme de formation pour accélérer notre fonctionnalité au sein du conseil de quartier avec encore une planification sur quelques mois.
- Avoir accès à une trousse ou un guide sera toujours bienvenue.
- Avoir la possibilité d'avoir accès à cette formation en mode hybride serait certes un atout, surtout pour les administrateurs-trices avec une jeune famille.
- Dans la trousse de bienvenue, il serait pertinent d'y ajouter un élément sur les obligations d'un administrateur-trice qui souhaiterait se porter candidat lors d'une élection, quel que soit le palier (municipal, provincial ou fédéral).
- Permettre la **tenue des rencontres hybrides** faciliterait la participation citoyenne et permettrait surtout d'attirer une nouvelle clientèle potentielle.
- Avoir une adresse officielle de la Ville pour la réception des messages, mais de façon directe, **sans transit**.
- Que la Ville nous aide à mieux collaborer entre les conseils de quartier concernant des enjeux communs. Pourquoi tenter de réinventer la roue quand une solution existe déjà ?
- Que la Ville continue la formule de reconnaissance actuelle avec les invitations à assister à un spectacle tous ensemble.
- **Il est essentiel que la charge de travail des conseils de quartier soit équilibrée dans le temps, en ayant une bonne planification.**

Nous sommes **en désaccord** :

- De donner notre avis sur les parties prenantes à inviter lors d'une démarche de participation publique.
- D'être mieux encadrés ou que l'on nous interdît des rencontres privées avec des promoteurs de projets. Cette dernière restriction est-elle applicable aussi aux conseillers municipaux ?

3. Révision des règlements actuels

En général, nous sommes **partiellement en accord** avec les points soulevés.

Nous devrions pouvoir être capable de **tenir des réunions en mode virtuel et/ou hybride**, tout en accordant préséance au mode présentiel.

Il serait important également d'éclaircir que si la réunion mensuelle se déroule en présentiel mais qu'un administrateur-trice ne peut être disponible qu'en mode virtuel pour une raison quelconque, que **ce mode de présence virtuelle puisse être comptabilisée et reconnue effective avec droit de vote, sans en limiter le nombre de fois**, sauf pour l'AGA. Cela pourrait éviter que des réunions mensuelles soient annulées à la dernière minute pour cause de tempête de neige ou pour un risque du quorum non atteint, par exemple.

Selon le sondage en ligne, nous sommes **en accord** :

- Avec la possibilité d'avoir le choix de tenir une réunion en mode hybride. Des critères communs devraient également être établis et ce, en collaboration avec les conseils de quartier.
- Que **le quorum soit révisé** pour permettre de tenir compte des présences en mode virtuel, sans restriction pour avoir un nombre défini en présentiel.
- Pour **maintenir le statu quo** pour les postes Hommes et Femmes au sein d'un conseil de quartier.
- Pour que les tables de concertation aient leur propre budget de fonctionnement. Il se brasse beaucoup d'idées à ces rencontres, avec une bonne représentation du territoire et intéressant de noter que la Ville consulte ces responsables régulièrement sur des sujets d'actualité.

Nous sommes cependant **en désaccord** :

- Pour **obliger la présence en salle d'au-moins 50% des administrateurs-trices** d'un conseil de quartier. Pourquoi nous exiger de telles règles? Les paliers supérieurs ont-ils une telle contrainte ?

4. Projets d'initiative

En général, nous sommes en accord avec les points soulevés.

Avoir des lignes directrices claires permettrait de rassurer tous les administrateurs-trices à ce sujet. Très important de connaître les critères et les délais d'attribution, ainsi que la possibilité de déposer des demandes en tout temps. Ces projets se doivent d'être « très local ». La Ville devrait en faire connaître la teneur sur une base annuelle, mettant en valeur le travail des administrateurs des conseils de quartier.

Selon le sondage en ligne, nous sommes **en accord** :

- Pour que la Ville simplifie l'accès à ces montants en ayant des critères, des exemples à faire ou ne pas faire. Compléter de telles demandes n'est jamais facile et demande beaucoup de temps de la part des administrateurs-trices pour bien choisir ses mots et synthétiser les idées à mettre en valeur.
- Pour que le processus de demande d'un projet d'initiative, (les montants alloués, les formulaires de demande simples, soit tout le processus), soit simplifié et que la Ville s'oblige à les autoriser dans un **délai très raisonnable**, 2 mois par exemple.

Nous sommes **en désaccord** :

- Pour réserver un pourcentage du financement pour des projets à caractère ludique, esthétique ou artistique.
- Que ce type de projet d'initiative soit exécuté conjointement avec d'autres conseils de quartier.
- Que les **montants soient alloués au prorata du nombre de citoyens dans le quartier**.

5. Outils et pratiques de communication

En général, nous sommes en accord avec les points soulevés.

Avoir une campagne de notoriété des conseils de quartier pourrait faciliter le recrutement des administrateurs, en faisant connaître « nos bons coups » à la population.

Selon le sondage en ligne, nous sommes **en accord** :

- Que la Ville fasse de la promotion sur le rôle des conseils de quartier avec leurs bons coups et ne pas se limiter à définir leurs rôles. **Souligner l'apport des conseils de quartier dans les décisions et les rétroactions de la Ville** en serait un très bon exemple.
- Que notre logo mérite d'être rajeuni par la création d'un nouveau logo pour considérer les changements démographiques.
- Avoir accès à une plateforme web de partage des documents de type « google drive » ou autre pour faciliter l'échange et les modifications des documents et ce, sur une base volontaire.

Nous sommes **en désaccord** :

- Qu'il soit nécessaire de créer une page web distincte et indépendante pour chaque conseil de quartier. Nous aimons notre indépendance et avons déjà majoritairement notre page Facebook. Une plateforme web inter conseils de quartier pourrait même voir le jour pour certains sujets.